



**PROVINCE**  
de **NAMUR**

Domaine de Chevetogne

**PASS LOISIRS 2020**



Le 8 juin prochain, toute l'équipe du Domaine de Chevetogne aura le plaisir de vous recevoir à nouveau au sein de ses magnifiques jardins, dans le respect des consignes de sécurité fixées par notre Gouvernement.

A partir du 8 juin, seront accessibles dans un premier temps :

- les jardins thématiques
- les sentiers promenade
- les plaines de jeux avec certaines restrictions
- le mini-golf (10h-18h)
- les canoës (10h-18h)

Actuellement, **les autres activités du parc sont fermées, une ouverture progressive est possible mais pas garantie.** Pas de certitude actuellement concernant l'ouverture des piscines en juillet et août.

Notre page FB est mise à jour quotidiennement ! N'hésitez pas à la consulter régulièrement afin d'être informés sur l'ouverture des activités.

**Vous venez passer un moment au Domaine?**

**Prenez avec vous 1 masque par personne et 1 flacon de gel hydroalcoolique.**

**Le port du masque est obligatoire pour certaines activités et des files pourront facilement se former.**

**Nous vous prions de faire preuve de patience et de courtoisie envers les autres visiteurs et notre personnel qui met tout en œuvre pour garantir votre sécurité.**

Le Domaine pourrait à nouveau être fermé si la propagation du virus nécessitait un nouveau confinement. L'achat du pass se fait en connaissance de cause et ne pourra donner lieu à aucun remboursement a posteriori.

**PASS Communes Namuroises : 60€**

**Au guichet du parc : 100€**

**Entrée individuelle : 10€ (9€ en ligne)**

**GRATUIT JUSQUE 15 ANS**